

**Demande d'asile (réfugié, protection subsidiaire, apatride)**

**Dépôt et examen de la demande d'asile**

Demande d'asile

Aides sociales

Droit au travail

**Statut de la personne bénéficiant du droit d'asile**

Apatride

Protection subsidiaire

Réfugié

**Questions –**

**Réponses**

- Qu'est-ce qu'une demande d'asile en procédure "Dublin" ?
- Statut de réfugié, protection subsidiaire ou temporaire : quelles différences ?
- En quoi consiste l'allocation pour demandeur d'asile (Ada) ?
- Quel recours en cas de rejet de la demande d'asile par l'Ofpra ?
- Peut-on faire une nouvelle demande d'asile après un refus ?
- Un demandeur d'asile peut-il demander un titre de séjour ?

Toutes les questions réponses

**Pour en savoir  
plus**

- Guide du demandeur d'asile  
Source : Ministère chargé de l'intérieur
- Guide des procédures à l'Ofpra  
Source : Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra)

**Services en  
ligne**

- Demande d'acte de naissance : copie intégrale ou extrait (réfugié ou apatride)  
Téléservice



Ville de  
**Palavas-les-Flots**

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00